

Macron appelle «la République française à regarder en face ce passé»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4605 - Jeudi 18 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Aéroport international d'Alger Tentative de trafic de devises déjouée

Page 24

Vaccination contre la grippe saisonnière

Les centres de santé sont pris d'assaut par les citoyens

Page 2

La realpolitik pré- vaudra-t-elle une fois de plus ?

Par Mohamed Habili

Le secrétaire d'Etat Mike Pompeo était hier à Ankara venant de Riyad, où il a rencontré le roi Salmane et le prince héritier, dans une mission sur le succès de laquelle il y a encore quelques jours, peu de gens auraient parié : trouver une issue politique à la crise engendrée par la disparition plus qu'inquiétante désormais du journaliste Jamal Khashoggi dans des circonstances dignes d'un film d'épouvante. A Ankara la partie ne sera pas aussi facile qu'à Riyad pour le secrétaire d'Etat, les autorités turques ayant à peu près dès le début parlé de liquidation physique pure et simple du journaliste, sans omettre les détails du forfait, de même que s'ils y avaient assisté. Certes, elles n'ont accusé aucun bord en particulier, mais leur présentation des faits ne laissait pas beaucoup de doute sur l'identité du coupable. L'objectif de Pompeo, à l'évidence, est d'amener les Turcs à accepter la version sur laquelle se sont entendus Américains et Saoudiens au plus haut niveau, à savoir reconnaître que la disparition est en fait un assassinat, mais dont les dirigeants saoudiens ignoraient tout. Il serait le fait d'éléments sans foi ni loi ayant agi de leur propre initiative. La contrepartie serait un ou des prêts saoudiens à taux réduits à une Turquie qui justement en a grand besoin. D'ailleurs on croit savoir que la compréhension américaine, elle non plus ne serait pas gratuite. Dans la mesure où les Turcs adoptent à leur tour cette ligne, il n'y a plus de raisons de ne pas dévoiler tous les détails du crime commis à l'intérieur du consulat dans toute leur horreur. **Suite en page 3**

Crise au Parlement

Le bureau de l'APN prononce la vacance du poste de président



L'embrouille entre Bouhadja et les députés de la coalition prend un autre tournant. Une réunion d'urgence du Bureau de l'Assemblée à laquelle ont appelé, mardi, les présidents des groupes parlementaires et présidents des commissions, qui a eu lieu dans l'après-midi d'hier, a déclaré la vacance du poste de président de l'APN, en dehors de toute disposition légale. **Lire page 3**

Coup d'envoi de la 19^e édition du SITEV à Alger

Le rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme

Page 2

Colloque international sur le patrimoine poétique maghrébin

Oran accueille la manifestation

Page 13

Vaccination contre la grippe saisonnière

Les centres de santé sont pris d'assaut par les citoyens

■ Depuis le premier jour du lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui a été le 15 octobre dernier, les centres de santé sont pris d'assaut par les citoyens, essentiellement les personnes âgées de plus de 65 ans et les femmes.

Par Thinhinene Khouchi

Au niveau de la majorité des structures de santé publiques du pays, le personnel médical «infirmières, médecins» s'active pour assurer la vaccination des citoyens qui s'y sont rendus par dizaines depuis le 15 octobre dernier. Une dame âgée de 68 ans rencontrée hier au centre de santé de Chérag nous confie qu'elle attendait avec impatience le lancement de cette campagne de vaccination et dès quelle a su qu'elle débutait le 15 octobre «je me suis rendue pour ce vaccin». «J'ai été vaccinée l'année dernière et même l'année d'avant et hamdoulah je n'ai pas eu de complications contrairement aux années où je

Emploi Lancement aujourd'hui du projet de jumelage entre l'Anem et Pôle emploi

LE PROJET de jumelage entre l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et la française «Pôle emploi» sera lancé officiellement aujourd'hui à Alger à l'occasion d'un séminaire sous le thème «Appui à la modernisation du service public de l'emploi», a annoncé mercredi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Ce projet qui sera réalisé dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), vise à «favoriser de nouvelles étapes dans la modernisation du service public de l'emploi, à savoir, le développement des services à distance en direction des usagers du service public de l'emploi et consolider la capacité de l'Anem», a expliqué le ministère dans un communiqué. Selon la même source, 17 activités seront organisées durant les 24 mois de jumelage pour permettre à l'Anem de renforcer son offre de services, y compris les services à distance mis en place pour les usagers du service public de l'emploi. Ces activités devraient également permettre la consolidation de l'organisation et des outils dont dispose l'Anem, afin d'«assurer une meilleure capacité d'évolution de ses services, et instaurer la démarche de l'ingénierie de formation comme méthode permettant le développement des compétences du personnel de l'Anem», a-t-on ajouté.

N.T.

n'étais pas vaccinée». Pour rappel, dans le cadre de cette campagne de vaccination qui a débuté le 15 octobre dernier, le directeur de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a annoncé qu'«un total de 2,5 millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été acquises par le ministère de la Santé, dont 1,3 million ont déjà été distribués au niveau des centres de santé avant le lancement de cette dernière». En effet, le directeur de la prévention avait expliqué que ce vaccin cible les personnes vulnérables vis-à-vis de la grippe saisonnière qui sont essentiellement les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants qui souffrent d'une maladie chronique, les femmes enceintes, ainsi que le personnel de la santé et les corps constitués. Le même responsable, qui a indiqué que le vaccin est gratuit au niveau des structures de santé publiques, a estimé son coût à 477 DA la dose, rappelant qu'en 2017, la grippe saisonnière avait causé le décès de 26 personnes.

Concernant la lutte contre la rougeole et la rubéole, Fourar a annoncé, à cette occasion, la mise en place d'un nouveau calendrier de vaccination durant le 1^{er} trimestre 2019. «Au vu de la réémergence de la rougeole, de la rubéole et du choléra, nous avons un nouveau calendrier de vaccination qui va être mis en place à partir du 1^{er} trimestre 2019», a-t-il dit précisant qu'«un nouveau vaccin sera introduit et composé de six valences de manière à assurer une seule vaccination pour un ensemble de six antigènes en même temps». Il a expliqué que la personne à vac-



ciner «recevra une seule injection au lieu de six», considérant cela comme «une avancée importante dans le calendrier de vaccination». De son côté, la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger a consacré plus de 66 000 doses de vaccin antigrippal pour la campagne 2018-2019, lesquelles ont été réparties au niveau des structures de vaccination des établissements publics de santé de proximité d'Alger, a indiqué le chef du service de la prévention au niveau de cette direction. Le D' Aït Touares Boujemâa a précisé que dans le cadre de cette cam-

pagne «un lot dépassant 66 000 doses de vaccin sera réparti à travers 22 polycliniques et 11 établissements publics de santé de proximité dans 13 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger». Le même responsable a fait également savoir que les moyens nécessaires, de même que le personnel médical et paramédical ont été mobilisés pour mener à bien cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la mi-mars 2019. «La campagne de vaccination qui est gratuite concernera les personnes exposées au risque de développer des complications dues à l'attein-

te par le virus de la grippe saisonnière, notamment la catégorie des personnes âgées de 65 ans et plus, les malades atteints de maladies chroniques, comme les maladies cardiaques, les pathologies pulmonaires chroniques, les maladies liées au diabète, à la surcharge pondérale, aux reins, ainsi que les femmes enceintes et les pathologies respiratoires, les nourrissons âgés de plus de 6 mois, en sus du personnel relevant du secteur sanitaire», souligne-t-on de même source.

T. K.

Coup d'envoi de la 19^e édition du SITEV à Alger

Le rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme

Ce rendez-vous annuel des professionnels du tourisme qu'est le SITEV a ouvert ses portes hier au Palais des expositions à Alger. Plus de 300 participants dont plus de 120 étrangers sont attendus à la 19^e édition du Salon international du tourisme et des voyages, selon le Commissaire du salon, Rachid Cheloufi. Les participants étrangers à ce Salon viennent de 13 pays, à savoir la Tunisie, la Turquie, la Chine, le Niger, l'Éthiopie, la Finlande, le Mexique, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, la Hongrie, la Slovaquie et la Jordanie, a-t-on précisé de même source. Le Commissaire du Salon a mis en avant, à l'occasion, la notoriété acquise par le SITEV qui «représente la plus grande et la plus importante manifestation touristique, organisée annuellement en Algérie, de par le nombre, la variété et la qualité des exposants qui y participent». Le SITEV, «constitue en fait, l'espace idoine et indiqué qui offre aux opérateurs et aux acteurs du tourisme l'opportunité d'échanger les expériences et de tisser des relations d'affaires».

Cette notoriété place le SITEV, aujourd'hui, «en pôle position des événements touristiques de la région du Maghreb», a encore soutenu la même source. En marge de cette manifestation, un éducateur au profit de 30 personnes, dont 19 étrangères représentant 11 tours opérateurs et 5 médias sera organisé par le Commissariat du Salon. Le Salon sera marqué par l'organisation de conférences-débats, d'un workshop entre opérateurs nationaux et étrangers, différentes animations ainsi qu'une journée dédiée exclusivement à la saison du tourisme saharien. Des témoignages valorisant l'image du pays et émanant de différentes personnalités dont ceux de certains ambassadeurs accrédités en Algérie (Grande-Bretagne et Croatie), de figures sportives, d'influenceurs et de blogueurs spécialisés dans le monde des voyages ont été diffusés dans le cadre de la promotion de ce Salon, a fait savoir la même source. Le commissariat du Salon s'est doté, à l'occasion, d'une plate-forme numérique www.sitev.dz afin de faciliter les inscriptions

pour la participation et l'accès aux informations utiles se rapportant à l'organisation de ce Salon. Des conférences sur différents thèmes dont celui de la mise en valeur des ksours ou encore sur le thème de l'adéquation développement du tourisme saharien et préservation des espaces et des cultures locales, seront animées par des experts. Une autre conférence sur le thème des techniques modernes de gestion hôtelière est également prévue au programme de ce Salon avec la présentation de l'expérience du groupe AZ et de l'opération de réhabilitation des établissements hôteliers publics. Une rencontre professionnelle entre opérateurs nationaux du Nord et du Sud du pays est également au programme de ce Salon qui verra la projection d'un film sur les expéditions effectuées par Charles Hedrich dans les pays et régions du monde et présentation de son projet d'expédition dans le Grand Sud algérien.

Meriem B.

Crise au Parlement

Le bureau de l'APN prononce la vacance du poste de président

■ L'embrouille entre Bouhadja et les députés de la coalition prend un autre tournant. Une réunion d'urgence du Bureau de l'Assemblée à laquelle ont appelé, mardi, les présidents des groupes parlementaires et présidents des commissions, qui a eu lieu dans l'après-midi d'hier, a déclaré la vacance du poste de président de l'APN, en dehors de toute disposition légale.

Par Louiza Ait Ramdane

Alors que le rassemblement des députés de la majorité, signataires de la motion de «retrait de confiance» du président de l'APN, se poursuit aujourd'hui, pour la deuxième journée, à l'intérieur de l'hémicycle, le bureau de l'Assemblée, composé des vice-présidents, s'est en effet réuni hier, après-midi, sous la présidence du plus âgé d'entre eux pour constater la vacance du poste de président.

La réunion des membres du bureau, présidée par le député El Hadj Laib, en sa qualité de doyen de l'Assemblée, a chargé la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés d'«élaborer un rapport constatant la vacance et la soumettre en séance plénière à l'adoption de la majorité des membres de l'APN».

Sur la démarche du bureau, Hadj Laib a expliqué qu'elle s'appuie sur l'article 10 du règlement intérieur de l'APN dont l'application permet de constater «la vacance du poste de président». La décision sera, ajoute-t-il, soumise à la commission des affaires juridiques pour validation.

Les protestataires «poursuivent» leur action pour exprimer «leur refus de travailler avec Saïd Bouhadja», indique le président du groupe parlementaire du Mouvement Populaire Algérien (MPA), Barbara Cheikh dans une déclaration à la presse, relevant, à ce propos, que le sit-in se tiendra aujourd'hui à l'intérieur de



l'hémicycle pour «éviter tout éventuel dérapage». De son côté, le président de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN, Touahria Meliani Abdelbaki, a fait savoir que le Bureau de la chambre basse du Parlement examinera lors de sa réunion extraordinaire, certains points se rapportant au fonctionnement de l'APN, en tête desquels l'affaire de Bouhadja, et ce, a-t-il dit, «conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée».

Les députés et vice-président de l'APN soutenus dans la protesta par le chef du groupe par-

lementaire FLN, les adversaires de Bouhadja sont allés jusqu'à cadenasser la porte d'entrée avec une chaîne en acier tout en promettant de maintenir la pression jusqu'au départ du concerné. Bouhadja considérait la «démarche illégale» de cadenasser l'entrée principale de l'APN. Il en veut surtout à Djamel Ould Abbas, un secrétaire général «illégitime», déclare-t-il dans un entretien accordé au confrère «Liberté», dans lequel, il expliqua qu'après, «le retrait de Amar Saâdani, et passée la période de transition de trente jours, il devait convoquer le comité central du parti pour élire un nouveau SG. Parce qu'il y a lieu de préciser

que la réunion du comité central en octobre 2016, était ordinaire et Djamel Ould Abbas a été simplement "adoubé"». Il insista notamment sur le fait que dans «les statuts du FLN l'intérim revient au plus âgé du parti. Ensuite, le comité central ne s'est pas réuni depuis deux ans, alors que les statuts du parti exigent au moins une réunion par an, pour notamment encadrer le travail du bureau politique. D'ailleurs, le bureau politique du parti agit actuellement dans l'illégalité, vu qu'il n'a pas été approuvé par le comité central. De même pour la commission de discipline devant laquelle ils veulent me présenter. Son président est décédé et personne ne l'a remplacé à ce poste depuis. C'est dire que toutes ces décisions ont été prises dans l'illégalité. Et celui qui n'a pas de légitimité, ne peut pas me retirer la couverture politique». Le président de l'APN qui rejette toute idée de démission tente de faire réagir la présidence et demande la protection de Bouteflika. Il a adressé un rapport au président du parti et de la République. «C'est le président qui m'a proposé à ce poste. S'il me demande de partir, je quitte mon poste. S'il me demande de rester je reste. Et je compte bien me rendre à mon bureau». Ne se considérant pas comme un «insurgé», Saïd Bouhadja refuse d'abdiquer à ce qu'il considère comme des «agissements immoraux qui portent atteinte à l'image de l'APN à l'intérieur comme à l'extérieur du pays». L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

La realpolitik prévaudra-t-elle une fois de plus ?

Suite de la page une

Notons tout le chemin parcouru par les autorités saoudiennes pour en arriver là, elles qui avaient commencé par soutenir mordicus que le journaliste avait quitté les lieux. Le plus difficile pour elles, c'était d'accepter que le consulat devienne une scène de crime, livré à toutes les inspections. Les enquêteurs turcs en présence d'homologues saoudiens ont passé des heures à le fouiller dans les coins et recoins, à la recherche d'indices et de preuves. Maintenant, c'est au tour de la résidence du consul, qui a pris le large, d'être passée au peigne fin. Un faisceau de présomptions laisse penser que c'est là que le cadavre, ou plutôt ce qu'il en reste, a été entreposé. Les autorités turques seraient peut-être d'autant plus portées à entrer dans les vues des Saoudiens et des Américains qu'ils ne leur seraient pas aisés de les démentir. La partie n'est pas encore gagnée pour autant. Son issue pourrait même être compromise si par exemple demain un sondage montrait que les électeurs républicains ne croyaient pas à cette version, qu'ils penchaient plutôt du côté de celle de Lindsay Graham, le sénateur républicain proche de Trump, qui lui reste sur ses premières impressions tout en le criant par-dessus les toits. En cela d'ailleurs, il n'est pas le seul, c'est aussi le cas de tous les adversaires de Trump. Mais, si près des élections de mi-mandat, prévues pour le 6 novembre, l'administration n'aurait sans doute pas le temps de virer de bord une deuxième fois. La Realpolitik, et son corollaire le cynisme, vont probablement une fois de plus l'emporter sur le devoir de vérité et de justice. Il n'y a pas eu crime d'Etat mais crime crapuleux commis de leur propre chef par des éléments en proie à leurs instincts élémentaires. A moins que les opinions qui comptent, l'américaine notamment, n'en décident autrement. Pour l'heure, les deux développements restent possibles, même si la balance semble plutôt pencher pour le premier. M. H.

naissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens qui en ont été victimes», a écrit ce collectif pour lequel il est impératif que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité aussi «dans l'internement arbitraire, pendant la guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps». En outre, relevant l'absence de qualificatif de «crime», dans la déclaration précédente de Hollande, le collectif réclame une «parole claire».

Lynda Naili

Evoquant «une répression violente» lors du 17 octobre 1961

Macron appelle «la République française à regarder en face ce passé»

«Le 17 octobre 1961 fut le jour d'une répression violente de manifestants algériens. La République doit regarder en face ce passé récent et encore brûlant. C'est la condition d'un avenir apaisé avec l'Algérie et avec nos compatriotes d'origine algérienne». C'est là, une déclaration du Président français, Emmanuel Macron, postée hier sur son compte twitter. S'il faut prendre cette annonce comme une reconnaissance et une condamnation officielle de ce crime, serait-elle aussi un prélude vers une reconnaissance de la France des crimes de guerre commis en Algérie ? En ce jour du 17 octobre, le souvenir de la sanglante répression des manifestations d'Algériens à Paris en 1961 remonte du fond de la mémoire collective. Cinquante-six ans après, et dans un tweet publié hier sur son compte, Emmanuel Macron, Président français qualifiant de «répression

violente», les exactions commises contre des centaines d'Algériens qui passivement manifestaient à Paris pour le droit à l'indépendance ont été tués, puis jetés à la Seine par la police française, il estimera que «la République (française) doit regarder en face ce passé récent et encore brûlant». Et pour cause, il jugera que «c'est la condition d'un avenir apaisé avec l'Algérie et avec nos compatriotes d'origine algérienne».

L'on s'interroge alors si cette reconnaissance serait un message présidentiel annonçant enfin une reconnaissance des crimes commis par la France durant la guerre d'Algérie. Un espoir d'autant plus fondu lorsque l'on se remémore les positions de d'Emmanuel Macron, notamment celles affichées durant sa campagne électorale particulièrement lors de sa visite en Algérie en février 2017, où il avait soutenu que «la colonisation fait

partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie. Et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes». Une reconnaissance fortement attendue depuis des années par les Algériens, tout comme d'ailleurs tous les peuples des anciennes colonies françaises et qui avait provoqué des cris d'orfraie de la droite française. Ce n'est pas la première fois qu'un Président français se prononce sur cet épisode sanglant de l'histoire de l'Algérie sous le colonialisme français. François Hollande, alors chef d'Etat avait lui aussi reconnu en 2012, «avec lucidité» la répression «sanglante» de la manifestation d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961. Rendait hommage, cinquante et un ans après cette tragédie, il avait

reconnu dans un communiqué publié par l'Elysée que «le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression».

Par ailleurs, en vue de cette reconnaissance, rappelons qu'un collectif de partis politiques français, des associations et des syndicats dans une déclaration rendue publique il y a quelques jours, avait demandé au président français de faire un geste fort envers les victimes du massacre du 17 octobre 1961 à Paris. Considérant qu'«on ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations», le collectif a estimé que «il est temps que l'Etat français reconnaisse ce crime». Le collectif demande à Macron un geste comme celui qu'il a fait «pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé». «Cette recon-

Logements aidés

Nouvelles modalités de cession de terrains de l'Etat

■ Les nouvelles conditions et les modalités de cession de terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à l'implantation de programmes de logements aidés par l'Etat ont été fixées par un arrêté interministériel publié au «Journal officiel» (JO) n°58.

Par Samah Y.

Cet arrêté interministériel, signé le 25 avril 2018 conjointement par les ministres de l'Intérieur, de l'Habitat et des Finances, modifie et complète celui du 14 mai 2011. Ainsi, les promoteurs immobiliers intéressés par des terrains susceptibles d'être cédés, sont tenus de transmettre au wali territorialement compétent, une demande d'acquisition du terrain domanial identifié, accompagnée d'un dossier comportant le cahier des charges dûment signé portant engagement du promoteur à la prise en charge des spécificités techniques particulières ainsi que des conditions d'exécution du projet de logement promotionnel aidé (LPA) prévu à l'arrêté du 30 janvier 2018. Outre une fiche technique du projet de logement promotionnel aidé, il doit également présenter son agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier, l'attestation d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers et une copie de l'affiliation délivrée par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) ainsi qu'une attestation délivrée par ce Fonds faisant ressortir les engagements en cours du promoteur immobilier au titre de la vente sur plans. Le dossier doit contenir aussi le registre du commerce et les statuts du promoteur immobilier, une déclaration du promoteur faisant ressortir ses références en matière de réalisation des projets immobiliers et une attestation délivrée par la direction de wilaya du logement, le cas échéant, faisant ressortir les



opérations achevées. Selon le nouvel arrêté, le choix du promoteur immobilier relève du comité technique de wilaya placé sous l'autorité du wali et est porté sur les promoteurs pouvant présenter le plus de garanties pour la réalisation des projets avec les meilleures conditions de qualité et de délai. «La capacité du promoteur immobilier doit être adaptée à la taille du projet», souligne le même texte qui a renforcé la composante du comité technique de wilaya chargé du choix des promoteurs immobiliers en intégrant un représentant de l'Assemblée populaire de wilaya et un représentant de la Caisse nationale du logement (CNL).

Des locaux libres pour attirer les promoteurs au programme LPA

Par ailleurs, l'arrêté du wali autorisant la cession peut prévoir, à titre d'intéressement du promoteur immobilier, la réalisation de locaux à caractère promotionnel à commercialiser librement (locaux à usage d'habitation, commercial, professionnel et artisanal) et dont la surface ne saurait, en aucun cas, excéder 25 % de la superficie globale du programme des logements aidés. Dans le cas où il est, en outre, prévu la réalisation en sous-sol des locaux à usage exclusif de parking, pouvant être loués ou vendus par le promoteur immobilier, ces locaux doi-

vent figurer dans l'état descriptif de division (EDD) en un lot unique indivisible, par sous-sol, d'après l'arrêté interministériel. Le texte stipule également qu'un abattement est accordé sur la valeur vénale des terrains domaniaux telle que déterminée par les services des Domaines pour la superficie de terrain revenant proportionnellement aux logements aidés par l'Etat et les locaux à usage exclusif de parkings réalisés en sous-sol. Les taux d'abattement accordés restent inchangés, par rapport aux textes précédents, soit 80% pour les wilayas d'Alger, Oran, Annaba, et Constantine, 95% pour les communes relevant des wilayas des Hauts Plateaux et du Sud, 90% pour les autres

wilayas, 100% pour le programme destiné à la location-vente alors que ces taux varient entre 70% et 95% pour les logements promotionnels publics (LPP), selon la zone géographique. Toutefois, lorsque le projet comporte, en partie, la réalisation de locaux à usage autre que le logement aidé par l'Etat et de parkings réalisés en sous-sol, il doit être précisé dans l'acte établi par le directeur des Domaines que tout acte sur les locaux à caractère promotionnel (locaux à usage d'habitation, commercial, professionnel et artisanal) est subordonné au paiement du montant représentant le niveau d'abattement sur la superficie revenant proportionnellement à ces locaux, note le même arrêté. Le texte prévoit, par ailleurs, la subrogation du promoteur défaillant par le FGCMPI, en cas d'inobservation des clauses du cahier des charges et après deux mises en demeure. Dans ce cas, le directeur des Domaines de wilaya introduit, à la demande du directeur de wilaya chargé du logement, une action en justice tendant à obtenir la déchéance du promoteur défaillant des droits réels immobiliers. Le cessionnaire aura droit, en contrepartie, à une indemnité de résolution, mais il se sera pas indemnisé pour le montant des travaux de construction des logements ou autres lots ayant fait l'objet de vente par le biais de contrats de vente sur plans, précise le même texte. Le nouvel arrêté interministériel abroge les dispositions de l'article 5 qui prévoit le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt à l'adresse des promoteurs immobiliers intéressés sur la base de la fiche d'identification du terrain domanial identifié.

Risques d'inondations

Nécessité de mettre en place un plan national pour protéger les villes

Les responsables locaux de la wilaya d'Alger ont affirmé que la prévention contre le risque des catastrophes naturelles, en général, et l'aménagement des villes pour faire face aux inondations, en particulier, nécessitait la mise au point d'un plan national, global et précis, tout en associant les différents secteurs concernés par l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège du quotidien «El Mihwar» sur l'aménagement et la protection des villes contre les catastrophes naturelles, le président de l'APC de Sidi Moussa, Bouteldja Allal a souligné la nécessité de la mise en place d'une stratégie nationale de l'aménagement des villes, et ce, en associant tous les acteurs, les secteurs et la société civile en vue de la prévention des inondations que connaissent plusieurs wilayas en hiver. M. Allal a plaidé, en outre, pour la réactivation du rôle de la police municipale en vue de

réguler et de réprimer les infractions commises par les citoyens tels que la construction anarchique et le jet d'objets durs dans les avaloirs, les canalisations et autres. Il a insisté également sur l'impératif de faire des études préliminaires pour la réalisation des agglomérations, et ce, afin de permettre aux réseaux d'assainissement de contenir la quantité reçue quotidiennement, et de la transférer vers le réseau principal. Le président de l'APC de Ouled Fayet, Mihoub Terchi a fait savoir que les nouvelles extensions urbanistiques, notamment celles en cours de réalisation, ont relativement obstrué les canalisations à cause des terres accumulées, soulignant dans ce sens, l'importance de conjuguer les efforts des communes pour le nettoyage des avaloirs et sensibiliser les citoyens concernant le jet anarchique des déchets ménagers. Le travail ne se limite pas uniquement aux communes mais nécessite la participation de tous les secteurs concer-

nés y compris la société civile, a-t-il précisé, appelant à trouver des mécanismes efficaces pour l'éradication des bidonvilles au niveau des communes outre le suivi des constructions en cours de réalisation pour en assurer le parachèvement. Dans le même sillage, le directeur du groupement national des experts en construction et d'architectes, Abdelhamid Boudaoud, a souligné la nécessité de finaliser les constructions inachevées pour éviter l'accumulation des terres qui induit l'obstruction des canalisations. Le problème d'obstruction des conduites et l'état dégradé des canalisations est susceptible d'augmenter le risque d'inondations, a-t-il ajouté relevant l'absence de la maintenance et de la rénovation des canalisations. A rappeler que le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a révélé qu'un plan national pour la sécurisation des villes contre les inondations et l'aménagement des oueds est mis en place.

Hassen B.

S. Y.

Agriculture

Les opportunités d'investissement présentées aux hommes d'affaires américains

■ Les opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur de l'agriculture ont été présentées à Alger lors d'un forum d'affaires algéro-américain.

Par Amel B.

Cette rencontre, organisée par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), a ainsi permis à la partie algérienne du développement du secteur agricole mais aussi de mettre en exergue les attentes de l'Algérie en matière de partenariat, devant lui permettre de profiter de l'expérience américaine en matière notamment de production de lait, de fabrication d'équipements agricoles et de développement industriel du machinisme agricole. Soulignant que le secteur agricole algérien enregistre, ces dernières années, des avancées notables, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, dans un discours lu par un représentant du ministère, a indiqué que cela devrait « nous inciter à redoubler les efforts et œuvrer davantage à l'effet de réa-

liser les objectifs fixés au titre de la stratégie 2017-2022 du secteur ». Parmi ces objectifs figure la création de grandes exploitations agricoles, le développement durable des filières agricoles stratégiques (lait, céréales, aliments de bétails, viandes...) et l'accompagnement des porteurs de projets. Ceci sans omettre le maintien des efforts de renforcement et d'élargissement de la base productive de la sécurité alimentaire et l'adaptation des mécanismes d'appui et d'encadrement de la production nationale. A travers cette stratégie, il est ainsi prévu, à l'horizon 2022, d'augmenter fortement la croissance moyenne de la production, de la surface agricole et de la superficie irriguée. Les entreprises américaines devraient ainsi profiter de toutes ces opportunités et contribuer au développement agricole algérien, selon lui. Dans le même sens, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mehdi Bendimerad a indiqué que l'Algérie avait ainsi de grandes

ambitions dans ce domaine. Il a cité, à titre d'exemple, la filière lait dont l'objectif est d'arriver à l'horizon 2022 à une production de 4,8 milliards de litres (contre 2,8 milliards de actuellement). Le même intervenant n'a pas manqué de rappeler que l'Algérie était un grand importateur de poudre de lait, pour un montant annuel de près de 1,3 milliard de dollars. Cette situation, a-t-il souligné, était similaire pour d'autres domaines tels que la production et la transformation des céréales et les aliments de bétail. « Ainsi, notre ambition est d'inverser cette tendance et de réduire la facture d'importation en valorisant la production algérienne. Il existe donc un grand potentiel qu'il conviendrait de développer en partenariat avec des entreprises américaines », a-t-il indiqué. Ces opportunités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière lait. Cela va de l'élevage à la production laitière en passant par le développement de cultures innovantes et de divers aliments de bétail, a-t-il poursuivi,



PH. A. D. R.

tout en soulignant que les grands investissements bénéficiaient du soutien des autorités algériennes. A ce soutien s'ajoute le lancement des réformes pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, et ce, avec la mise en œuvre de plusieurs programmes appuyés sur une instrumentation conséquente d'encadrement financier, fiscal et technique approprié de la production, des investissements et des revenus agricoles. Cette politique a eu des résultats palpables: La production agricole est estimée actuellement à près de 3.000 mil-

liards DA (environ 25 milliards de dollars). La part du secteur agricole dans le Produit intérieur brut (PIB) est passée de 8% en 2000 à 12% en 2018, a fait valoir le représentant du FCE. Pour sa part, le Président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Smail Chikhouna a indiqué que le forum représentait une opportunité pour les éleveurs laitiers algériens pour s'enquérir de l'expérience américaine notamment dans la gestion des fermes laitières et l'amélioration de la production. « L'Algérie devrait s'orienter vers la réalisation de grandes fermes laitières à l'instar des Etats-Unis qui possèdent aujourd'hui des fermes rentables allant de 3 000 à 5 000 vaches », a-t-il souligné, ajoutant qu'« il existe plusieurs opportunités d'investissement à saisir dans les différentes filières du secteur agricole ». A une question de la presse sur la dernière déclaration de l'ambassadeur américain, John P. Desrocher, à Alger, qui lors d'une conférence de presse avait soulevé le manque de transparence et de prévisibilité en Algérie, M. Chikhouna considère qu'en effet le manque de visibilité est un « sérieux problème » pour les investisseurs étrangers, notamment américains.

A. B.

S.Y./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 81 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens dans un marché attentiste avant les données officielles sur les réserves de pétrole des Etats-Unis. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 81,25 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 16 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour le contrat de novembre cédait 25 cents à 71,67 dollars. « Les prix sont stables alors que les tensions entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite s'apaisent, les investisseurs se refocalisent sur l'approche

des sanctions contre l'Iran et une possible baisse surprise des stocks américains de brut », a commenté Lukman Otonuga, analyste chez FXTM. L'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) publiera en cours de séance ses données hebdomadaires sur les réserves arrêtées au 12 octobre, chiffre clef pour les investisseurs sur les extractions et la consommation des Etats-Unis. Les analystes tablent sur une hausse de 2,50 millions de barils des stocks de brut, de 1 million de barils de ceux d'essence et sur une baisse de 1,4 million de barils des autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Mais la fédération professionnelle de l'American petroleum institute

(API), qui publie ses propres chiffres de la veille de ceux de l'EIA, a fait état d'une baisse inattendue des stocks de brut. « Cela a surpris les marchés et apporté un soutien aux cours de l'or noir », a commenté Sukrit Vijayakar, analyste chez Trifecta Consultants. Les marchés s'étaient focalisés en début de semaine sur les tensions entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, après la disparition du journaliste Jamal Khashoggi, mais Washington semble désormais accorder le bénéfice du doute à Ryad. Dans un entretien mardi avec l'agence de presse AP, Donald Trump a réclamé l'application à l'Arabie saoudite du principe de présomption d'innocence.

Changes

L'euro en légère baisse face au dollar

L'euro baissait légèrement hier face au dollar après la publication de l'inflation en zone euro et dans l'attente d'évolutions autour du budget italien et des négociations sur le Brexit. Dans la matinée, l'euro valait 1,1561 dollar, contre 1,1574 dollar mardi soir. Les cambistes n'ont pas réagi aux chiffres de l'inflation en zone euro pour septembre, qui a été confirmée à 2,1% sur un an. « Mario Draghi (le président de la Banque centrale européenne) a récemment fait plusieurs références à une reprise de l'inflation sous-jacente » a rappelé Konstantinos Anthis, analyste pour ADS Securities. Celle-ci a également été confirmée, à +0,9% sur un an, un chiffre qui avait été précédemment jugé

légèrement décevant par les analystes. Les regards restaient également tournés vers les relations entre l'Union européenne et l'Italie, après que Rome lui a soumis en début de semaine son projet de budget. Celui-ci prévoit notamment un déficit de 2,4% du PIB pour 2019, au-dessus de ce que souhaiterait l'UE. « Le chef de l'Eurogroupe (le Portugais Mario Centeno) a déclaré que l'impact du projet de budget italien ne devrait pas être surestimé, alors que le président de la Commission (le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker) a affirmé que la zone euro se révolterait si l'UE approuvait le budget italien », ont expliqué les analystes du courtier Scuderi, résumant l'incertitude qui prévaut autour de la

réaction officielle de l'UE. Concernant le dollar, les cambistes étaient dans l'attente de la diffusion du compte rendu de la réunion de septembre du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, prévue à 18h00 GMT. « Ce compte-rendu sera doublement important étant donné que le président Trump a encore une fois critiqué la Banque hier (mardi) en disant qu'il était la « plus grande menace » à son action car elle remontait ses taux d'intérêt trop vite, et du fait du taux d'inflation actuel bas », a jugé Michael Hewson, analyste pour CMC Markets. La semaine dernière, les chiffres de l'inflation, sur lesquels se base particulièrement la Fed, ont été inférieurs aux attentes des inves-

tisseurs. Par ailleurs, ces derniers continuaient de scruter les négociations autour du Brexit, tandis que les dirigeants européens doivent se réunir en fin de journée. Mardi, à la veille de ce sommet à moins de six mois du divorce, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a souligné que la situation n'incitait pas à l'optimisme et a demandé de nouvelles « propositions concrètes » à la Première ministre britannique, Theresa May. La livre, déjà en légère baisse face à l'euro et au dollar, a creusé ses pertes après la publication d'une inflation inférieure aux attentes pour septembre (2,4% sur un an) alors que les analystes tablaient sur une progression de 2,6%. Dans la matinée, mercredi, l'euro baissait

face au yen, à 129,76 yens, contre 129,94 yens mardi soir. Le dollar était stable face à la monnaie japonaise, à 112,23 yens, contre 112,25 yens mardi soir. Le franc suisse était stable face à l'euro, à 1,1465 franc suisse pour un euro, contre 1,1466 mardi, et baissait légèrement face au dollar, à 0,9916 franc suisse contre un dollar au lieu de 0,9907 mardi soir. L'once d'or valait 1 227,72 dollars, contre 1 224,94 dollars mardi soir. La monnaie chinoise baissait à 6,9254 yuans pour un dollar, contre 6,9120 yuans mardi à 15h30 GMT. Enfin, le bitcoin s'échangeait pour 6 435,54 dollars, contre 6 460,39 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

R.E.

Développement à Blida

Chréa se prépare à accueillir ses visiteurs

■ De nombreux projets ont été réceptionnés et d'autres le seront prochainement dans la région touristique de Chréa (hauteurs de la ville de Blida) en prévision de l'affluence des visiteurs avec l'arrivée des premières neiges, a-t-on appris mardi lors d'une visite d'inspection du wali, Youcef Chorfa, au niveau de cette réserve naturelle.

Par Hocine A.

Cette région, perchée à 1 600 m d'altitude, est chaque hiver le point de convergence d'un grand nombre de touristes et de visiteurs, issus des quatre coins du pays, en quête de ses paysages féériques et de son air pur. Pour faire face à cette affluence, une série de mesures a été prise par les autorités de Blida aux fins d'assurer le confort nécessaire aux visiteurs. Il s'agit du lancement de nombreux projets ayant fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Youcef Chorfa. Le chef de l'exécutif s'est rendu sur le chantier d'aménagement des routes et pistes menant vers cette réserve naturelle et ses sites touristiques, afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic au profit de leurs usagers. Certains de ces projets seront réceptionnés en novembre prochain, alors que la réception du reste des projets est programmée «*au plus tard pour la fin de l'année*», a assuré le wali, lors de son inspection du projet d'aménagement de la route reliant la région de Tabainate à Chréa, qui s'étend sur une trentaine de km. Outre la fluidification du trafic sur la RN37 (Blida-Chréa), le projet, «*attendu à la réception à la fin 2018*», devrait mettre un terme aux problèmes de glissement

de terrain qui interviennent lors des fortes chutes de pluies et qui sont à l'origine de la fermeture de cette voie, a-t-on expliqué. Un autre projet de réaménagement a également été lancé sur un axe de 17 km de la route reliant Bouârfa à Chréa. Ce projet doit être réceptionné à la fin de l'année en cours. De nouvelles pistes ont été, en outre, ouvertes pour faciliter les interventions des services des travaux publics (en cas de fermeture de routes par la neige), à l'instar du projet de raccordement de trois sites d'habitation (site Kerrat, site des trois oiseaux et site belle vue). Il est, aussi, question du parachèvement des travaux d'aménagement de places publiques, et leur équipement avec des chaises, des tables et des aires de jeux, ainsi qu'un club de ski. Durant cette visite ayant conduit le wali de Blida vers cette commune considérée parmi les plus pauvres de la wilaya en termes de revenus, en dépit de son potentiel touristique, un aperçu des difficultés administratives et foncières entravant la bonne marche des projets d'investissement dans la région, à l'exemple du projet de réalisation d'un hôtel de 60 lits, a été exposé. M. Chorfa s'est engagé à la prise en charge dans les prochains jours et de manière «*prioritaire*» de cette



préoccupation, de façon, a-t-il dit, à encourager les hommes d'affaires à venir investir dans cette région de Chréa. A l'issue de sa visite, le wali s'est également réuni avec les représentants de la société civile, qui lui

ont exposé différents problèmes enregistrés dans cette commune, en matière de transport et raccordement au gaz naturel, mais surtout concernant le foncier, notamment celui concernant l'interdiction qui leur est

faite d'ériger des constructions, en dépit des actes de propriété en leur possession. Il s'est engagé à la prise en charge de ces préoccupations «*dans les plus brefs délais*».

H. A.

Ain Defla

La production céréalière multipliée par 8 en l'espace de 18 ans

La production céréalière a été multipliée par 8 en l'espace de 18 ans dans la wilaya de Ain Defla, passant de 240 089 qx en 2000 à 1 960 000 qx en 2018, a indiqué mardi un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce chiffre représente une hausse de la production de 714 %, a précisé le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, qui s'exprimait en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, signalant que la production en question a

été engrangée sur une superficie avoisinant les 76 000 ha. Le développement de la production céréalière dans la wilaya s'explique notamment par la stratégie d'intensification adoptée consistant en le recours aux semences améliorées, l'ensemencement, le traitement ainsi que l'irrigation complémentaire, a-t-il précisé. Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant de la quantité de céréales récoltée durant la période considérée laquelle est passée de 111140 qx en 2000 à 945 450 qx en 2018, soit 8 fois de plus éga-

lement, a-t-il observé. Le DSA de Ain Defla, Mokhtar Bouabdelli, a pour sa part, mis l'accent sur l'impératif de célébrer la journée internationale de l'alimentation avec comme point de mire l'augmentation de la production agricole en vue de faire face aux besoins sans cesse grandissants de la population et, par ricochet, assurer la sécurité du pays dans ce domaine dans la sensibilité n'est plus à démontrer. Il a, dans ce cadre, estimé vitale le recours à grande échelle des techniques moderne d'irrigation en vue d'accroître le ren-

dement des cultures, relevant l'importance d'associer l'université dans les recherches se rapportant à ce domaine. Présentant une communication portant sur la sécurité alimentaire, le D' Bensehaila Sarah de l'université Djillali-Bounaâma de Khémis Miliana a noté que la lutte contre la sous-alimentation exige davantage d'intérêt porté à l'aspect qualitatif des aliments lesquels, a-t-il dit, ne doit en aucun cas comporter des éléments toxiques fussent-ils infimes. Dans une communication intitulée «*Alimentation et*

santé humaine», le D' Cheurfa Mohamed du même établissement universitaire a, de son côté noté que le changement des habitudes alimentaires induit par la consommation d'aliments dont la préparation est facile a conduit à la suralimentation, observant que cette dernière se caractérise par la mauvaise répartition des apports énergétiques durant la journée. Lors des débats, nombre d'intervenants ont mis l'accent sur la nécessité, pour une nation donnée, de produire ce qu'elle consomme, observant que cet état de fait ne pourra que consolider sa souveraineté et contribuer à son indépendance économique et politique. L'option de l'exportation est même envisageable pour peu que l'organisation et la rigueur ne soient pas de vains mots dans le lexique des agriculteurs mais constituer une conduite de tous les jours, ont-ils soutenu, appelant à la nécessité de combattre le gaspillage des produits alimentaires à la tête desquels arrive le pain. Nombre d'agriculteurs, des étudiants en agronomie ainsi que des représentants d'institutions bancaires ont notamment pris part à cette manifestation abritée par l'Office des établissements des jeunes (Odej) de Ain Defla.

Oran

Mise en fourrière de plus de 2 800 véhicules de transport en commun

Pas moins de 2 812 de véhicules de transport en commun de voyageurs (urbain et suburbain) dans la wilaya d'Oran ont été mis en fourrière depuis le début de l'année 2018, a-t-on appris auprès de la direction des Transports. Sur 3 495 contrevenants parmi les exploitants de lignes de transports urbains et suburbains de la wilaya d'Oran, 2 812 ont été sanctionnés par la commission administrative wilaya et leurs véhicules ont été mis en fourrière (3 à 45 jours) depuis le début de l'année à fin septembre, a indiqué le chef de service transport terrestre à la direction des transports, Lotfi Mammeri, qui fait état de 1 006 sanctions de premier degré pour absence de documents de contrôle technique. Le bilan de la direction

des Transports fait état, durant cette période, de 590 cas de sanctions de deuxième degré à l'encontre de contrevenants pour mauvais stationnement, mauvais comportement avec les usagers et port de tenue vestimentaire non adéquate. Le reste des sanctions a été infligé à des transporteurs clandestins pour exercice d'activité sans autorisation préalable. Une «*prouesse*» a été, cependant, enregistrée durant la période estivale où les inspecteurs de la direction des Transports, en dépit de leur nombre insuffisant (3 seulement pour toute la wilaya), ont dressé des procès verbaux à l'encontre de 165 contrevenants à la réglementation régissant cette activité sur 340 contrôlés, a-t-on fait observer de même

source. Au sujet des sanctions techniques à l'encontre des taxis, durant la même période, la même source fait état de 596 sanctions dont 491 cas de mises en fourrière. La mise en fourrière des véhicules constitue une rentrée fiscale (recette) «*non négligeable*» pour les collectivités locales et le Trésor public et dont le montant des redevances varie d'une commune à une autre. La plus importante fourrière dans la wilaya d'Oran se situe dans la commune d'Essénia, celle d'Oran, capitale de l'Ouest du pays, n'en disposant pas. Le parc de véhicules de transport en commun des voyageurs de la wilaya est de 4 129 unités tandis que le nombre de taxis est de 10 466.

R. R.

Amel H. /APS

Cima Motors-Hyundai

Lancement de quatre nouveaux modèles New Accent, I20 facelift, I40 et H100



Par Ali Zidane

CIMA Motors, filiale du groupe Tahkout, distributeur exclusif de Hyundai et de l'usine TMC, a procédé mercredi dernier au lancement de quatre modèles Hyundai MIA, à savoir: New Accent, I40, H100 et I20 facelift.

New Accent MIA

La nouvelle Accent de cinquième génération s'appuie sur le succès mondial de ses prédécesseurs. La formule gagnante commence avec le style sophistiqué de l'Accent qui partage son ADN de conception avec la nouvelle démarche design de Hyundai. Au-delà de la première impression, la Accent relève également les spécifications de base du segment avec l'intérieur et le coffre élargis, régulateur de vitesse automatique et aide au stationnement arrière. Le concept de la nouvelle génération de l'Accent se distingue par des courbes généreuses, des spécifications luxueuses, sa technologie de pointe et ses per-

formances avancées. Grâce à ses caractéristiques, les attentes des clients seront comblées, voir même plus. Le moteur Diesel



CRDI de 128Ch équipé d'un turbocompresseur à géométrie variable réduit considérablement la consommation tout cela associé à une transmission manuelle à six rapports pour un rendement énergétique optimal et des coûts d'exploitation réduits afin d'améliorer la réactivité. L'ordinaire transformé en extraordinaire : voilà ce qui fait la beauté de l'Accent, qui élève la voiture familiale à un niveau

inégalé jusqu'ici. Le toit ouvrant (version GL+), les détails chromés sur la calandre et autour des feux antibrouillard.

I20 Facelift MIA

Best-seller de la marque sud-coréenne, la citadine polyvalente Hyundai i20 évolue esthétiquement et dans son contenu technologique. C'est au niveau de la face avant que le restylage de la Hyundai i20 FL est le plus remarquable. La large calandre en cascade de la Hyundai i20 facelift lui confère en effet une allure

dynamique et sportif.

La face arrière, quant à elle, arrondit les angles en séparant le bloc antibrouillard désormais cerclé de noir. La Hyundai i20 facelift sera proposée en 2 versions : 1.4 CRDI et 1.4 Essence.

I40 MIA

La i40 sera pour le client, l'expression parfaite de son élégance et de sa classe. Les caracté-



ristiques, notamment les feux à LED, les jantes en alliage 18 et le traitement aérodynamique des pare-chocs s'allient pour faire tourner les têtes. A la pointe de la technologie, la nouvelle transmission DCT à 7 rapports est un grand pas en avant en termes de confort de conduite, de performances et d'économies de carburant. Elle offre au conducteur deux modes de sélection au choix : tout automatique ou manuel séquentiel. La sélection manuelle des rapports s'effectue par le biais du levier de vitesses ou des palettes au volant. Couplée au moteur diesel 1.7 CRDI de 141 Ch avec une puissance maximale de 4000Tr/min, il n'y a pas qu'une seule chose qui distingue la nouvelle i40 des autres véhicules dans le segment «Premium» : C'est un mélange de confort, de techno-

logie et d'innovations liées à la performance qui créent une expérience de conduite unique.

H100 MIA

Une capacité de chargement au rendez-vous avec un espace de chargement important et une charge utile allant jusqu'à 1 680 kg. Son moteur quatre cylindres diesel à quatre temps est synonyme de performances et d'économies. Outre un châssis ferme de 100x 50 mm avec double triangulation et barre de torsion, et une suspension à lames semi-elliptiques, faisant de votre H100 une camionnette légère robuste et polyvalente. Le nouveau H100 est doté d'un moteur 2.5L CRDI de 130 Ch, avec un régime de puissance maximum de 3 800 Tr/min et un couple moteur.

Land Rover

Le Defender pour 2020 sous camouflage

Alors que le mythique Defender fera son retour sur le marché en 2020 avec un tout nouveau modèle, des mulets sont déjà en pleine phase de tests et donnent un premier aperçu de cette future référence du tout-terrain. Cela fait déjà deux ans que le Land Rover Defender a quitté les chaînes de production, et il faudra encore patienter au moins un an avant que son successeur nous soit présenté. Pourtant, son développement semble en bonne voie, comme nous le confirment les photos d'un prototype ayant fait surface sur Internet. Bien que l'épais camouflage recouvrant la



carrosserie empêche d'avoir une idée précise de l'aspect de ce nouveau véhicule, on devine déjà qu'il conservera un aspect brut et massif comme son prédécesseur. En revanche, il semblerait qu'il ne joue pas autant sur la carte du néo-rétro que le récent Mercedes Classe G et devrait ainsi se démarquer nettement de l'ancien modèle.

Le nouveau Defender pourrait ainsi moderniser sa silhouette, comme le laisse supposer le capot moteur entièrement plat, ou même les optiques avant, qui pourraient apparemment devenir carrées et non plus rondes comme avant. Il est d'ailleurs possible que le concept DC100 Sport présenté en 2011 fasse partie des sources d'inspiration, pour celui qui reprendra la place de pur franchisseur de la gamme Land Rover.

Renault Algérie Production

Inculquer le geste vert aux jeunes algériens



Du 30 septembre au 6 octobre 2018 le Groupe Renault, à travers sa filiale commerciale ainsi que l'usine Renault Algérie Production, ont organisé la semaine de l'environnement. Cette action s'inscrit dans la démarche du constructeur en tant qu'entreprise citoyenne de participer au développement durable. Durant cette semaine, une campagne de sensibilisation sur l'environnement a été diffusée sur différents supports de communication interne, avec 05 gestes simples pour faire des économies d'énergie et avoir le réflexe de trier les déchets, d'éteindre la lumière,

de fermer les robinets et de signaler les éventuelles fuites d'eau. Toujours dans le cadre de cette semaine, environ 70 collaborateurs de différents départements de Renault

Algérie Production étaient au rendez-vous le 1^{er} octobre, pour la plantation d'une vingtaine d'arbres dans l'enceinte de RAP. Chaque département a eu droit à son arbre et c'était l'occasion pour un moment de partage et de sensibilisation pour une «Usine Verte». La semaine s'est clôturée par une action commune entre l'usine de Renault Algérie Production et la succursale d'Oran pour le nettoyage de la plage publique Les Andalouses dans la commune d'El Alnçor.

Groupe Sovac

Ouverture des précommandes des Skoda Fabia et Rapid

LE GROUPE Sovac annonce l'ouverture des précommandes sur les deux modèles de la marque Skoda les citadines Fabia et Rapid qui seront commercialisées très prochainement dans le showroom du représentant du Groupe Volkswagen. A l'issue de plusieurs années d'absence sur le marché local, voilà que les deux modèles font leur retour sur la ligne d'assemblage de Sovac production.

La Skoda Rapid est animée par le 1.6 MPI 110 ch et associé à une boîte à 5 rapports est disponible en finition Ambition au tarif de 2 390 000 DA pour son lancement savant de se situer à 2 490 000 DA à partir de janvier. Le prix de la Skoda Fabia dévoilé la semaine dernière est de 1 999 000 DA pour toute commande d'ici le 31 décembre 2018, le prix sera revu à la hausse de 100 000 DA pour les commandes faites à partir du 1^{er} janvier 2019. La Fabia sera animée de la motorisation 1.6 MPI 90 ch, accouplée à une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports.



Proche-Orient

Israël lance des raids aériens contre la Bande de Ghaza

■ L'aviation israélienne a mené hier une série de raids contre le mouvement islamiste Hamas à Ghaza, en réponse aux premiers tirs de roquettes depuis des semaines en provenance du territoire palestinien, sur fond de tensions grandissantes.

Par Rima C.

Ces actes d'hostilité qui ont fait un mort et trois blessés palestiniens ravivent les craintes d'une nouvelle confrontation entre Israël et les groupes armés à Ghaza, dont le Hamas, qui dirige sans partage l'étroite langue de terre reclus et éprouvée, coincée entre l'État hébreu, l'Égypte et la Méditerranée. L'évolution de la situation pourrait dépendre de la paternité des tirs de roquettes. Le Hamas et son principal allié, le Jihad islamique, ont nié toute implication, laissant entendre que des éléments incontrôlés seraient responsables. Israël a redit tenir le Hamas pour responsable de tout ce qui se passe dans le territoire sous sa coupe. Dans la nuit, deux roquettes de moyenne portée ont été tirées de Ghaza, atteignant Beersheva (sud d'Israël) pour l'une, retombant au large de l'agglomération de Tel-Aviv (centre) pour la seconde. A Beersheva, la maison d'une

famille de trois enfants a essuyé de gros dégâts. La mère des enfants leur a sauvé la vie en les réveillant pour se précipiter vers un abri, a dit l'armée. Motif d'alarme pour les autorités israéliennes: dans les deux cas, les roquettes ont atteint à des dizaines de kilomètres, alors que les débordements ghazaouis n'avaient essentiellement concerné ces derniers mois que les abords immédiats de l'enclave. Israël a riposté. Ses avions et probablement ses drones ont frappé une vingtaine d'objectifs militaires, parmi lesquels un tunnel offensif et une fabrique d'armes, selon l'armée. L'armée a aussi diffusé la vidéo d'un groupe d'hommes semblant préparer le lancement d'une roquette puis l'un d'eux disparaître dans une déflagration, probablement une frappe israélienne ciblée. C'est vraisemblablement le même homme, Naji al-Zaanan, 25 ans, dont les autorités ghazaouies ont annoncé la mort, sans précision sur les circonstances. Renforçant davantage l'enfermement du ter-

ritoire qui ne dispose que d'une autre voie de sortie, vers l'Égypte, Israël a fermé pour une durée non précisée ses deux points de passage avec Ghaza. Il a aussi réduit de six à trois milles nautiques la zone de pêche au-delà de laquelle les pêcheurs gazaouis sont interdits et s'exposent aux tirs de la marine israélienne. On ignore qui, à Ghaza, a tiré. Dans un communiqué conjoint avec des groupes armés alliés, le Hamas a condamné les tirs de roquettes et rejeté «toutes les tentatives irresponsables» qui viseraient à affaiblir les efforts égyptiens et onusiens en vue d'une trêve pérenne. «Le Hamas porte l'entière responsabilité», a répondu un porte-parole de l'armée israélienne, le lieutenant-colonel Jonathan Conricus. De tous les groupes armés présents à Ghaza, seuls le Hamas et le Jihad disposent de roquettes comme celles lancées dans la nuit, a-t-il dit, sans catégoriquement exclure l'intervention d'éléments incontrôlés au sein du Hamas. L'autorité du Hamas a aussi été contestée par le passé par des groupes salafistes. «La situation est potentiellement dangereuse, aussi l'armée israélienne est-elle en état de préparation élevé», a dit le lieutenant-colonel. Ces hostilités arguent mal de l'issue des efforts menés depuis plusieurs semaines par l'Égypte



PH. > D. R.

et l'ONU en vue d'une trêve durable. Une nouvelle médiation égyptienne est en cours cette semaine. Mais certains responsables israéliens et ghazaouis ont fait assaut d'intransigeance ces derniers jours. Le Hamas veut voir lever le blocus israélien qui étouffe depuis plus de 10 ans Ghaza, minée par les guerres, la pauvreté, les pénuries et le chômage. Israël justifie le blocus par la nécessité de contenir le Hamas, son ennemi. Le ministre de la Défense Avigdor Lieberman exige un retour au calme le long de la frontière et dit ne pas croire un arrangement possible. Il a affirmé mardi la nécessité de porter un «coup sévère» au Hamas. Israël et le Hamas ainsi que ses alliés se sont livrés trois guerres

depuis 2008 et observent un cessez-le-feu régulièrement remis en cause depuis le conflit de 2014. Depuis le 30 mars, Ghaza est le théâtre d'une vaste mobilisation contre le blocus. Les manifestants réclament aussi le droit au retour des Palestiniens sur les terres dont ils ont été chassés ou qu'ils ont fuies à la création d'Israël en 1948. Souvent violentes, les manifestations ont lieu près de la barrière frontalière lourdement gardée. De plus, les groupes armés palestiniens et l'armée israélienne ont échangé ces derniers mois des tirs de roquettes, d'obus et de missiles. Au moins 207 Palestiniens ont été tués depuis le 30 mars. Un soldat israélien a trouvé la mort.

R.C.



Points chauds

Réactions

Par Fouzia Mahmoudi

Les répercussions de la perquisition mardi matin des locaux et domiciles et des cadres de La France Insoumise, parti radical de gauche fondé et présidé par Jean-Luc Mélenchon, ne cessent de grossir et d'occuper l'espace médiatique et politique. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a d'ailleurs dénoncé hier l'attitude «inadmissible» de Jean-Luc Mélenchon, qui «a les mêmes arguments que Marine Le Pen» sur la politisation de la justice. «Il a les mêmes arguments que Marine Le Pen, ça devrait commencer à l'interroger», a-t-il réagi dans les médias. Griveaux pour qui «il est inadmissible en France de mettre en cause l'indépendance de l'autorité judiciaire». Des perquisitions ont été menées mardi matin au siège de la France Insoumise et chez son leader Jean-Luc Mélenchon dans le cadre d'enquêtes sur des emplois présumés fictifs de parlementaires européens et sur des comptes de campagne de l'ex-candidat, qui a dénoncé une «énorme opération de police politique». «On n'est pas à Caracas, on n'est pas au Venezuela, même si je sais qu'il a une fascination pour ce pays et pour la manière dont l'Etat de droit est réglé au Venezuela. Ici on est en France; l'indépendance de la justice, elle est totale», a ajouté le porte-parole du gouvernement. «Ça devrait l'interroger de se faire applaudir par les députés du Rassemblement national, anciennement Front national, qui n'ont changé que le nom et qui ont gardé le fond», a-t-il insisté. Sur France 2, le nouveau secrétaire d'Etat à la Jeunesse, Gabriel Attal, a estimé pour sa part qu'«au fond, ce que fait Jean-Luc Mélenchon, c'est l'éloge de l'impunité pour les puissants». «Je ne suis pas pour le retour des privilèges», a-t-il ajouté. «M. Mélenchon doit comprendre que les règles sont les mêmes pour tous, qu'on soit élu et qu'on ne soit pas élu», a encore abondé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire sur Radio classique. «Ce qui me choque, c'est que M. Mélenchon puisse dire que sa personne est sacrée et que son site et son parti seraient inviolables par la justice», a-t-il ajouté. De son côté, Mélenchon qui est par ailleurs visé par une nouvelle enquête pour avoir perturbé les agents qui menaient les perquisitions, se voit attaqué de toutes parts et reçoit peu de soutien de ses pairs. Reste à savoir à quoi aboutiront les perquisitions et si elles dévoileront effectivement des activités illégales chez LFI ou si elles n'auront finalement servi qu'à agiter la scène politique le temps de quelques jours.

F. M.

Afghanistan

Campagne des législatives sous tension

Un député candidat aux élections législatives de samedi en Afghanistan a été tué hier par l'explosion d'une bombe dans son local de campagne dans la ville de Lashkar Gah, dans la province d'Helmand (sud), ont annoncé des responsables. «Le député Jabar Qahraman et trois autres personnes ont été tués», a indiqué à la presse le ministre de l'Intérieur, Wais Ahmad Barmak. Sept personnes ont été blessées et «trois suspects ont été arrêtés», a-t-il ajouté. Selon le porte-parole du gouverneur de la province, Omar Zhwak, «une bombe avait été cachée sous un canapé et a explosé», a-t-il dit à l'AFP. M. Zhwak a précisé que le député rencontrait ses soutiens lorsque l'explosion est survenue. Les talibans ont aussitôt revendiqué l'attentat. «Jabar Qahraman a été tué dans une opération de moudjahidines au Helmand. Six de ses gardes du corps ont été blessés», indique le message publié sur le réseau social Twitter. M. Qahraman, un ancien général de l'armée afghane qui a combattu les talibans, est le dixième candidat aux élections législatives à avoir été tué,

la plupart dans des attaques ciblées, selon la Commission électorale indépendante (CEI) qui organise le scrutin. Il est le second candidat tué à Lashkar Gah. Le 9 octobre, Saleh Mohammad Asikzai, qui se présentait pour la première fois sous la bannière indépendante «changement positif», avait été tué avec sept autres personnes lors d'un attentat-suicide. Cet attentat était survenu au lendemain d'un communiqué des talibans appelant à «faire échouer» le processus électoral. Hier, les talibans ont dans un nouveau communiqué appelé les professeurs et directeurs d'écoles à «ne pas laisser les écoles se transformer en centres de vote». Ils demandent à ces derniers d'empêcher leurs élèves et leurs collègues de participer au scrutin et à son organisation afin qu'ils ne soient «pas blessés dans les attaques moudjahidines». Par ailleurs hier le convoi d'un candidat en route pour la ville de Pule Alam, dans la province de Logar, au sud de Kaboul, a été attaqué par des hommes armés sans faire de blessé, a indiqué à l'AFP le

porte-parole du gouverneur de la province, Shamshad Laraway. Il a également indiqué qu'un engin explosif avait détoné dans la province à proximité d'un rassemblement électoral autour d'un autre candidat sans faire toutefois de blessés. Outre les candidats, des dizaines de personnes ont été tuées ces derniers mois au cours d'attaques des talibans et du groupe État islamique (EI), notamment lors de rassemblements électoraux. Plus de 2 500 candidats se disputent les 249 sièges en jeu à la chambre basse du Parlement. Ouverte fin septembre, la campagne sera officiellement close hier soir. Quelque 54 000 membres de la police et de l'armée vont assurer la sécurité dans plus de 5 000 bureaux de votes répartis dans les zones du pays sous contrôle du gouvernement. Pour des raisons de sécurité, sur d'autres parties du territoire contrôlées par les talibans 2 000 centres de vote n'ouvriront pas. Près de neuf millions d'électeurs sont inscrits sur les listes électorales mais la participation pourrait être très réduite en raison des craintes d'attentats.



Colloque international sur le patrimoine poétique maghrébin

Oran accueille la manifestation



Par Abla Selles

Des rencontres intéressantes s'organisent depuis quelques temps à Oran mettant

en valeur la richesse de la culture algérienne et le patrimoine ancestrale. Pour le mois de novembre prochain, un colloque international se prépare par des enseignants de l'université de la

ville. En effet, c'est Le patrimoine poétique maghrébin entre expression et réflexion qui sera le thème d'un colloque international prévu les 20 et 21 novembre prochain à Oran a-t-on appris

■ *Un colloque international autour de la thématique " Le patrimoine poétique maghrébin entre expression et réflexion " se prépare à Oran. En effet, des chercheurs et universitaires algériens et étrangers. Parmi ces derniers, des chercheurs du Maroc, d'Egypte, de France et d'Espagne prennent part à ce rendez-vous prévu pour le 20 et 21 novembre prochain, annonce les organisateurs.*

des organisateurs.

Initiée par le laboratoire des dialectes de la faculté des lettres et arts de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", cette rencontre vise à recueillir et enregistrer le patrimoine poétique maghrébin dans différentes langues et dialectes locaux exprimant les aspirations des peuples du Maghreb. Elle permettra aux par-

ticipants d'étudier et d'analyser les contenus du répertoire épique maghrébin et ses expressions, a-t-on souligné.

La rencontre traitera aussi des expressions de la poésie maghrébine en dialecte, arabe classique et langues étrangères.

Cette problématique sera abordée à travers des thématiques traitant, entre autres, des "caractéristiques du discours poétique ancien et moderne au Maghreb", "attributs émotionnels et dimensions de l'identité dans le patrimoine poétique du Maghreb", "caractéristiques du dialecte poétique maghrébin melhoun, phénomènes de la diversité culturelle et les dimensions de l'identité nationale dans la poésie maghrébine et dimensions en poésie amazighe maghrébine, à travers 40 communications d'universitaires de plusieurs universités du pays, du Maroc, d'Egypte, de France et d'Espagne. **A.S**

Prix Man Booker Prize

L'écrivaine nord-irlandaise Anna Burns lauréate

L'écrivaine Anna Burns est devenue mardi la première nord-irlandaise à remporter le Man Booker Prize, prestigieux prix littéraire décerné chaque année au meilleur ouvrage de fiction en langue anglaise, avec son roman "Milkman".

Le jury a qualifié de "totale-ment singulier" son roman, une exploration de la violence omniprésente durant la période des Troubles en Irlande du Nord. "Aucun d'entre nous n'a jamais rien lu de semblable auparavant", a affirmé Kwame Anthony Appiah, président du jury 2018, en annonçant le nom de la lauréate. "C'est un roman très puissant". Bien que se déroulant dans une ville anonyme, "Milkman" est indubitablement

inspiré de l'expérience de Anna Burns, née à Belfast en 1962 et qui a grandi pendant la période des Troubles qui a ensanglanté la province britannique pendant trois décennies, à l'heure où le Brexit fait craindre une résurgence des tensions.

Ecrite à la première personne, d'une traite et sans paragraphe, ce qui peut en rendre la lecture aride, "Milkman" évoque la violence militaire mais aussi sociale au travers du regard d'une jeune fille de 18 ans, confrontée aux rumeurs.

Non nommée, si ce n'est par le qualificatif de "soeur cadette", elle aime lire, et se plonge dans les livres, y compris dans la rue, s'isolant ainsi de la violence ambiante, jusqu'au jour où un

homme bien plus âgé qu'elle et marié ne commence à la poursuivre de ses assiduités non désirées.

Pour le quotidien The Guardian, plus qu'à la violence d'Etat ou des paramilitaires, l'auteur s'attaque "aux forces plus insidieuses que sont l'oppression exercée par le tribalisme, le conformisme, la religion, le patriarcat, la vie dans une méfiance généralisée et la peur permanente".

Anna Burns, qui vit aujourd'hui dans le Sussex, dans le sud de l'Angleterre, l'emporte devant cinq autres finalistes dont la favorite des bookmaker, la jeune britannique Daisy Johnson, 27 ans, sélectionnée pour "Everything Under", qui évoque

les souvenirs d'enfance de Gretel, qui vivait sur une péniche avec sa mère, avant que celle-ci ne l'abandonne, et l'Américain Richard Powers nommé pour son éco-roman "The Overstory" ("L'Arbre-Monde") pour sa traduction en français).

Elle remporte une récompense de 50.000 livres (environ 56.500 euros) mais surtout une notoriété internationale immédiate qui devrait propulser les ventes de son roman.

Bloomsbury, éditeur de l'Américain George Saunders, a vendu plus de 230.000 exemplaires de son livre "Lincoln in the Bardo", lauréat 2017, 70% des ventes ayant été réalisées après la récompense.

D.R

Festival de marionnettes de Khartoum (Soudan)

La pièce "Ghourour essarsour" représente l'Algérie

La pièce "Ghourour essarsour" (la vanité de la cigale), coproduite par le théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine et la coopérative culturelle El Massil, participera à la première édition du festival de marionnettes de Khartoum (Soudan), a indiqué mardi le président de la coopérative El Massil, Salah-Eddine Torki.

La coopérative a reçu une invitation du Conseil national pour la culture et les arts du Soudan pour participer à ce festival interna-

tional et y représenter le théâtre pour enfants algérien, a précisé M. Torki, lui-même réalisateur et comédien, soulignant que 7 pays arabes sont attendus à ce festival prévu du 25 octobre au 5 novembre de l'année en cours.

Lauréate en 2017 du prix de la meilleure mise en scène au 4ème festival des arts spontanés et de théâtre pour enfants d'Assouan (Egypte), la pièce est une invitation aux enfants à honorer les valeurs

humaines et sociales, du respect du travail, de l'amitié, de la fraternité et du sens moral, a ajouté M. Torki. La pièce est interprétée par celui qui l'a écrite et mise en scène, Salah Eddine Torki, en l'occurrence ainsi que Saâd Kimouche, Khaled Ferradji, Aymen Hamoudi et Mimi Torki. Créée en 2009, la coopérative El Massil a produit plusieurs œuvres pour adultes et enfants dont "El Lahnou El-Akhir", "El Mihna", "El Kenz wa El Achika Ethalatha" et "Miftah El Mareh". **F.H**

Salon national des arts plastiques

Plus de quarante artistes attendus à Ouargla

Quarante-cinq (45) artistes, issus de différentes régions du pays, sont attendus à la 5ème édition du salon national des arts plastiques prévu du 31 octobre au 2 novembre prochain à Ouargla, a-t-on appris mardi des organisateurs. Coïncidant avec la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, cette manifestation culturelle sera une vitrine

pour les artistes pour exposer leurs œuvres et échanger les expériences dans le développement de cet art, a indiqué à l'APS la présidente du service des activités culturelles de la Maison de la culture Moufidi Zakaria, Razika Khedraoui. L'évènement donnera également l'occasion au grand public de s'enquérir des nouveautés des participants, que ce soit les toiles, les sculptures ou les arts arabo-

musulmans, dont les miniatures et la calligraphie. Le programme du salon prévoit aussi une communication sur le thème qu'animeront des plasticiens représentant différentes écoles artistiques à travers le pays, en plus de l'organisation d'autres activités artistiques. La Maison de la Culture Moufidi Zakaria d'Ouargla regroupe un club des arts plastiques regroupant des dizaines d'adhérents (es) venus s'initier au des-

sin, à la calligraphie arabe et à la miniatures, encadrés par la plasticienne Fadhiha Mokri, selon la même responsable. Créé en 1989, ce club se veut un espace de promotion de l'esprit créatif chez les jeunes en les sensibilisant sur l'importance du dessin et son impact positif sur la personnalité humaine, et de leur permettre de s'exprimer et de forger leurs potentiel artistique. **M.K**

AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre : Exposition d'arts plastiques, avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre : Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameer (L'homme jaune), Leila Boutamine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalines Touam et Hocine Zaourar.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 19 octobre à partir de 18h45 :

10^e Festival culturel international de musique symphonique. Invité d'honneur : Russie.

Entrée : 500 DA. Tickets disponibles aux points de vente suivants : Opéra d'Alger (Ouled Fayet), Institut national supérieur de musique (Bab-El-Oued), hôtel AZ (Zéralda).

16 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

17 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres du Japon, de Tchèque et d'Afrique du Sud.

18 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres de France et d'Allemagne.

19 octobre à partir de 18h45 : Soirée de clôture. Concert de l'Orchestre philharmonique de Chine, dirigé par le maestro Jiannan Sima.



Ligue I Mobilis (11^e journée) NAHD-CRB en vedette, la JSK risque gros

LA ONZIÈME journée de la Ligue I Mobilis promet des confrontations prometteuses entre des équipes qui jouent les premiers rôles et d'autres qui luttent pour leur survie en élite. Ainsi, un match au sommet aura lieu ce vendredi, avec ce derby qui opposera le NA Hussein-Dey au CR Belouizdad au stade du 5 juillet. Les Sang et Or qui ont perdu leur dernier derby face au MCA feront tout ce qui est de leur possible pour se reprendre et se relancer dans la course au podium. Toutefois, leur mission sera plus que difficile face à une formation qui est en chute libre, sachant que le Chabab est à la dernière place et il souhaite se sortir de cette situation compliquée. La tension sera à son paroxysme au cours de cette rencontre et il serait hasardeux d'émettre un quelconque pronostic. De son côté, le leader, la JS Kabylie, sera en péril au cours de cette journée puisqu'il se rendra à Oran pour croiser le fer avec le Mouloudia local. Les Canaris risquent de laisser des plumes lors de cette empoigna-

de sachant que les Hamraoua ont un besoin pressant de points et ne souhaitent pas laisser passer cette chance. Toujours sans entraîneur depuis le départ du Marocain, Badou Zaki, les Oranais gardent quand même espoir de s'en tirer et de se relancer pour une place honorable. La JS Saoura qui joue les premiers rôles cette saison reçoit à domicile au stade du 20 août de Béchar, le Paradou AC dans une confrontation déséquilibrée. Les Sudistes souhaitent faire le plein encore une fois à domicile et restent décidés à empêcher les trois points, alors que les gars du PAC souhaitent arrêter l'hémorragie après trois défaites consécutives. Les Algérois auront du mal à tenir tête aux poulains de Neghis qui se donneront à fond lors de ce match.

M.M.

Le programme :
Vendredi 19 octobre 2018 :
NAHD-CRB (17h)
MCO-JSK (17h45)
JSS-PAC (19h)

Ligue II Mobilis (11^e journée) Le leader en danger

LE LEADER de la Ligue II Mobilis, l'ASO Chlef sera en appel pour cette 11^e journée avec ce déplacement à Alger pour croiser le fer avec la lanterne rouge, l'USM El Harrach. Les Chéliyens qui se sont sur une belle lancée souhaitent continuer sur cette même lancée et ajouter trois autres points pour conforter sa place de leader. Toutefois, cela ne sera pas facile face à une équipe qui souhaite voir le bout tunnel et sortir de cette situation très pénible. Les Rouge et Blanc se donneront certainement à fond et feront tout ce qui est en leur possible pour éviter une contre-performance qui pourrait lui être fatale pour la suite de la compétition. De son côté, la JSM Skikda qui est loin du peloton de tête reçoit l'USM Blida, une autre équipe à la

peine et qui est dans les bas fonds du classement et fera tout ce qui est de son possible pour cette situation difficile. Les Skikdis ne comptent pas, pour autant, se laisser faire et jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour obtenir les trois points du succès afin de réussir à s'en sortir. Le RC Rélizane et après avoir traversé la zone de turbulences souhaite réussir à se relancer dans la course à l'accession même si cela ne sera pas facile. En affrontant le RCK, les Rélizanais ont une chance de se booster, mais ils doivent quand même faire très attention à cette équipe qui ne souhaite pas baisser les bras. Le MC El Eulma qui ne perd pas espoir de jouer la remontée en Ligue I donnera la réplique à l'A Boussaâda dans un derby de l'Est qui s'annonce palpitant. Toutefois, les gars de Babya savent ce qui les attend et en même temps souhaitent remporter les trois points pour se relancer.

M.M.

Le programme :
Vendredi 19 octobre 2018 :
USMH-ASO (15h)
JSMS-USMB (16h)
RCR-RCK (16h)
MCEE-ABS (17h45)

Qualifications CAN-2019 (4^e J - Gr. D)

Les Verts menacés par le Togo

■ En remportant son match face à la Gambie à Banjul, sur la plus petite des marges, le Togo complique la tâche des Verts qui sont sous la menace de cette sélection qui ne semble pas prête à abdiquer dans la course à la qualification à la phase finale de la CAN 2019 au Cameroun. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Floyd Ayité (90+2) le Togo.



Par Mahfoud M.

Les Verts doivent se remettre de cet échec

Les Togolais dont c'est la première victoire dans cette phase des éliminatoires se relancent dans la course pour la qualification à la CAN-2019 avec un total de 5 points, à deux longueurs seulement des deux co-leaders du groupe D, à savoir l'Algérie et le Bénin. C'est dire que cela ne sera pas facile pour la bande à Belmadi qui devra réussir ses deux prochains matchs face au Togo et la Gambie. Les Verts se doivent de

faire le plein et de prendre les six points pour éviter toute mauvaise surprise, sachant que le Togo est en embuscade et rêve aussi de se qualifier à la phase finale. Les Algériens doivent se reprendre et se refaire une santé étant donné que le temps ne sera pas en leur faveur. Le coach national, Belmadi sait ce qui l'attend lui qui a voulu prendre sur lui cette défaite face au Bénin, endossant la responsabilité, notamment après les changements qu'il a effectués dans la composante du groupe sur lequel il a compté pour ce match à

Cotonou. Mais il avoue quand même qu'il avait ses raisons et qu'il n'avait pas fait ces changements pour le plaisir de le faire, surtout que certains joueurs étaient blessés et d'autres n'avaient pas le profil pour jouer à l'extérieur en Afrique. Belmadi sait ce qui l'attend et admet qu'un grand chantier l'attend et que les joueurs devront se remettre au travail pour préparer les prochains rendez-vous qui les attendent. Il reste quand même confiant surtout qu'il croit en ses joueurs.

M. M.

Bounedjah loué par «France Football»

Le magazine «France Football» a fait mardi, dans un portrait, l'éloge de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, le qualifiant de «nouvelle arme offensive» de l'Algérie qui explose aujourd'hui. «Il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer le talent de Baghdad Bounedjah», a fait remarquer le magazine qui a relaté le parcours de ce joueur que l'ex-sélectionneur Vahid Halilhodzic avait refusé d'intégrer en équipe nationale. Pour «France Football», les coaches et les dirigeants qui l'ont vu venir sur le terrain savaient qu'il «n'avait rien à faire» avec eux et qu'il fallait l'aider à partir sous d'autres cieux. Cependant, Bounedjah, qui n'était pas connu du mercat international et manquait de visibilité, comme la plupart des Algériens, a réussi à rejoindre

l'Etoile du Sahel, à l'âge de 21 ans. Il montra ses capacités et fait «très fort» dans ce club tunisien où, entre 2013 et 2015, l'Algérien dispute 66 matches, inscrit 53 buts et remporte une Coupe nationale et la Coupe de la Confédération africaine, dont il a terminé meilleur buteur avec six réalisations, rappelle le magazine, relevant qu'il commença alors à attirer les convoitises. Ayant rencontré le journaliste de «France Football», il y a trois mois, Bounedjah aurait confié ses ambitions : «Je vois mon avenir en Europe. Je veux passer un cap pour me faire un nom et évidemment, j'aimerais disputer les compétitions européennes de clubs». Une vision, selon le magazine qui a interrogé ceux qui l'ont vu évoluer de près au Qatar, partagée par l'ex-capitaine de l'EN, Madjid

Bougherra, qui a affirmé que «c'est un joueur complet. C'est un joueur pétri de qualités. Il peut évoluer en Europe très facilement». «Il est intelligent dans son placement et il sait faire mal au défenseur. Il sait aussi se faire oublier. C'est un finisseur qui sait la mettre au fond. Il a de l'avenir, c'est le moment pour lui de passer un cap. J'espère le voir en Europe», a ajouté «Magic». Pour Nadir Belhadj, Baghdad Bounedjah «doit maintenant viser un bon club en Europe. Il doit travailler, mais il a clairement de belles qualités pour réussir». «France Football» pense que le nouveau sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, est «sous le charme» de cet attaquant et «a pu mesurer l'étendue du talent du garçon».

Basket-ball / Division nationale 1 (messieurs)

Le début de la saison reporté

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division nationale 1 messieurs, prévu vendredi, a été reporté au 26 octobre, a appris l'APS auprès du président de la Fédération algérienne de la discipline (FABB), Ali Slimani. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion tenue ce mardi entre les représentants des clubs de basket-ball et le directeur des sports

au niveau du MJS, Mohamed Bekhti, pour tenter de trouver les solutions à la situation financière difficile des clubs et d'entamer le championnat le plus tôt possible. «Nous avons décidé d'accorder encore une semaine aux clubs retardataires pour régler leur situation et entamer la saison. Il a également été décidé que les représentants des clubs élaborent un document qui englobe leurs reven-

dications et qui sera étudié par les responsables du MJS», a déclaré Slimani. Prévu initialement le 5 octobre, le coup d'envoi du Championnat a été reporté à deux reprises, à cause des problèmes financiers auxquels font face la majorité des clubs. «Nous avons programmé une réunion en début de la semaine prochaine avec les représentants des clubs de la Nationale Une

(messieurs et dames), pour lancer la saison», a ajouté le président de la FABB. L'instance fédérale avait publié mardi le programme de la 1^{ère} journée du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division nationale 1 messieurs, avec la participation de 16 équipes : GS Pétroliers (tenant du titre), NB Staouéli, WO Boufarik, US Sétif, CRB Dar El-Beïda, NA Hussein-dey, IR

Bordj Bou Arréridj, USM Blida, O Batna, OS Bordj Bou Arréridj, USM Alger, CSMBB Ouargla, PS El-Eulma, OMS Miliana et les deux promus l'AB Skikda et le CB Rouiba. Pour les dames, le Championnat national enregistre la participation du GS Pétroliers, du DRNB Staouéli, d'Hussein-dey Marine, du RC Bordj Bou Arréridj, du MT Sétif, de l'OC Alger, de la JF Kouba et de l'USA Batna.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Arrestation de trois individus pour détention d'armes et de munitions

TROIS INDIVIDU en possession d'armes et de munitions ont été arrêtés au début de la semaine courante par les éléments de la sûreté de la daïra de Ouaguenoune (15 km à l'Est de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, c'est suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain, faisant état de la détention, d'une arme de poing par un citoyen, que la police a ouvert une enquête qui a permis d'identifier l'individu en question, demeurant dans la daïra de Ouaguenoune.

L'intervention des éléments de la Sûreté nationale a permis l'arrestation du mis en cause et la saisie d'une arme de poing (PA), détenue illégalement, un chargeur, une paire de jumelle, un projecteur équipé d'un taser, et un aérosol lacrymogène.

Dans le cadre de la même

affaire, il a été également procédé à l'arrestation de deux autres individus, originaires de Makouda et Ouaguenoun, pour détention de cartouches et de douilles de différents calibres, ainsi qu'une arme de poing factice.

Présentés au parquet de Tizirt, lundi dernier, le premier a été placé sous mandat de dépôt «pour détention d'arme blanche de 6^e catégorie sans motif légal, acquisition et détention d'une arme à feu de 4^e catégorie sans motif légal, quant aux deux autres individus, confondus, le premier pour acquisition et détention de munitions de 4^e catégorie sans motif légal, et détention de munition de 5^e catégorie sans motif légal, et le second pour acquisition et détention de munitions de 4^e catégorie sans motif légal, ils ont été laissés en liberté provisoire», toujours selon la même source.

Hamid M.

Tizi Ouzou

Démantèlement d'une association de malfaiteurs

DES VOLEURS de matériaux de construction ont été arrêtés par des policiers à Tizi Ouzou dans la nuit du dimanche à lundi en flagrant délit, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Suite à l'appel d'un citoyen signalant un groupe de jeunes en train de commettre un vol de matériaux de construction au niveau d'un chantier situé dans un quartier de la ville de Tizi Ouzou, les éléments de la 7^e sûreté urbaine de Tizi-Ouzou, se sont immédiatement rendus sur les lieux où ils ont procédé à l'in-

terpellation, en flagrant délit de vol d'un monte-charges, de trois individus, âgés respectivement de 27 ans, repris de justice, 58 ans, et 31 ans, qui avaient prévu un véhicule pour le transport de l'objet volé», précise la même source. Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour association de malfaiteurs, vol qualifié commis de nuit, et usage d'un véhicule automobile. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou le lendemain, ils ont été mis en détention préventive.

Hamid M.

Drogue

Plus de 18 kg de kif saisis et un individu arrêté à Tiaret

LA BRIGADE de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Tiaret, a saisi une quantité de 18,536 kg de kif traité et 76 comprimés de psychotropes et procédé à l'arrestation d'un individu, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. C'est suite à des informations parvenues à cette brigade faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue que des investigations ont été déclenchées permettant la localisation du lieu de stockage de cette marchandise et

l'identification des membres du réseau. La perquisition du domicile d'un suspect à Hai Oued Tolba, au chef-lieu de wilaya, a permis la saisie de cette quantité de stupéfiants et l'arrestation d'un individu. Un autre membre du réseau a été identifié. Il est actuellement en fuite et activement recherché. L'enquête se poursuit pour identifier les autres membres du groupe et démanteler ce réseau, a-t-on indiqué de même source.

L. M.

Le journaliste Jamal Khashoggi décapité au consulat d'Arabie Saoudite en Turquie



Louvis

Djalou@hotmail.com

Aéroport international d'Alger

Tentative de trafic de devises déjouée

Les services de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene ont déjoué, dans le cadre de deux opérations distinctes, des tentatives de trafic de devises d'une valeur dépassant les 170 000 euros, en possession de deux individus qui s'apprêtaient à quitter le territoire national, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Par Kenza K.

La première opération concerne l'interpellation d'un individu qui s'apprêtait à quitter le pays en direction de Dubaï avec en sa possession 86 800 euros, un

montant qui dépasse la somme autorisée à faire sortir, sans déclaration.

La somme en devise a été saisie et transférée aux services compétents pour finaliser les procédures légales, a précisé la même source. Dans une deuxième

opération, les mêmes services ont saisi un montant de 83 250 euros non déclarés en possession d'un autre individu alors qu'il s'apprêtait à quitter le territoire national à destination du Caire (Egypte).

K. K.

Lutte antiterroriste

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la lutte antiterroriste, a annoncé mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de

l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 16 octobre 2018 à Batna (5^e RM), un élément de soutien aux groupes terroristes», a souligné le MDN dans un communiqué. Selon la même source, d'autres détachements de l'ANP «ont découvert et détruit, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Bouira, Tizi-Ouzou et Boumerdès (1^{re} RM)

trois casemates pour terroristes et quatre bombes de confection artisanale». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté à El Oued (4^e RM), trois contrebandiers et saisi deux camions et 74,3 quintaux de tabac, a-t-on ajouté.

El Hadi K.

Laghouat

Sept personnes secourues et de nombreux véhicules tirés des oueds en crue

Sept personnes ont été secourues et de nombreux véhicules ont été tirés des oueds en crue par les services de la Protection civile de la wilaya de Laghouat, suite aux intempéries qu'a connues la région mardi soir, a-t-on appris hier de la direction locale de la Protection civile (PC). Les interventions effectuées par les services de la PC au niveau de plusieurs oueds dans les communes de

Tadjemout, Oued-Morra, Gueltat Sidi-Saâd, Ksar El-Hirane et Laghouat, ont permis de sauver sept personnes (27 ans à 67 ans), coincées par les eaux pluviales en furie, et de secourir des camions et véhicules bloqués dans les oueds où les eaux ont atteint un niveau élevé, ont précisé les services de la PC. Les pluies torrentielles qui s'étaient abattues dans la plupart des communes de la wilaya de

Laghouat ont rendu difficile la circulation au niveau de certaines régions et routes, dont la RN-23 reliant Laghouat et Aflou, au lieu-dit Djeder, en plus de l'écoulement de nombreux oueds. Le trafic routier a été perturbé au niveau de plusieurs quartiers de la commune de Laghouat, du fait de l'agglutinement d'importantes quantités d'eaux de pluies.

Adem K.